

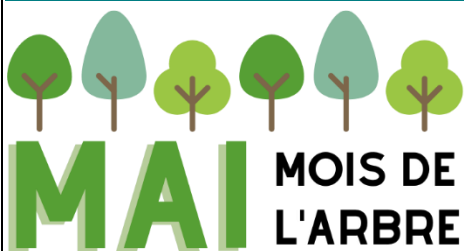


Baie
du-Febvre



La V'Oie de Baie-du-Febvre

Mai 2024



23 mai 2024

17h00 à 19h00

PARC DES LOISIRS
288, rue Principale

**REMISE GRATUITE
D'ARBRES - N'OUBLIEZ
PAS VOTRE SAC !**

Les arbres sont fournis gratuitement
par le ministère des Forêts, de la Faune
et des Parcs par l'entremise de l'AFSQ.

Programme d'aide à la revitalisation

Bonne nouvelle : le Programme d'aide à la revitalisation est désormais accessible sur **tout le territoire** de la Municipalité de Baie-du-Febvre!

Qu'est-ce que c'est?

Un programme de **crédit de taxes** visant la revitalisation et le développement du territoire. Suite à des travaux de construction ou d'amélioration de **bâtiments résidentiels**, le propriétaire peut faire une demande à la Municipalité afin d'obtenir un crédit de taxes correspondant à un pourcentage de l'augmentation de la valeur du bâtiment suite aux travaux. **Certains critères d'admissibilité s'appliquent** et peuvent être consultés dans le *Règlement no. 322-04-24* disponible sur notre site web.



Documentation

Dans la section « Centre de documentation » du site web de la Municipalité de Baie-du-Febvre (www.baie-du-febvre.net), vous trouverez le *Règlement 322-04-24 décrétant l'établissement d'un programme d'aide à la revitalisation*, le dépliant informatif ainsi que le formulaire de demande. **Il est à noter que le crédit de taxes ne sera plus appliqué automatiquement : les propriétaires désirant se prévaloir du programme doivent en faire la demande via le formulaire.**





Les gagnants des chocolats de Pâques

Nathan Beausoleil et Zoé Beausoleil sont les heureux gagnants du tirage des chocolats de Pâques. Pour participer au concours, il s'agissait seulement que les enfants viennent emprunter un livre à la bibliothèque. Félicitations aux gagnants et merci à tous d'avoir participé!

Théâtre de la Dame de Coeur (Upton)

Le Théâtre de la Dame de Coeur, entreprise culturelle reconnue pour ses spectacles à grand déploiement, est heureux d'offrir l'opportunité à des familles fréquentant notre bibliothèque d'assister à une de nos représentations durant l'été 2024.

Nous avons 10 billets à remettre (un par famille) qui donne la possibilité à un enfant et à un adulte d'assister, à moindre coût, soit 12\$ au total, au

spectacle « Victor et le cadeau des songes ». Ce spectacle familial fait appel à des marionnettes géantes et se déroule à l'extérieur dans une salle de spectacle protégée par un toit. Deux dates vous sont suggérées sur le billet et la réservation se fait en ligne. Prenez note que ce spectacle est présenté en soirée à compter de 20 h 30 en juillet et 20 h en août. Pour plus de détails, consultez le site web : damedecoeur.com.

Vous êtes intéressés... passez nous voir à la bibliothèque!

**ACCÈS
CULTURE**

**OFFERT À VOTRE
BIBLIOTHÈQUE**

L'invitation est valide pour **un adulte et un jeune de 12 ans et moins** au coût de 12,00\$ (taxes incluses) pour l'une ou l'autre des deux dates inscrites sur le billet. Réservation et paiement en ligne ou par téléphone.

damedecoeur.com



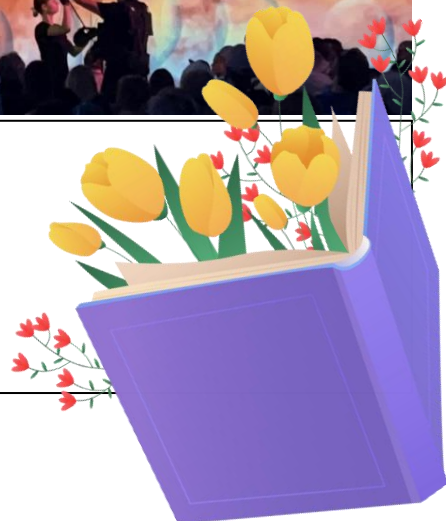
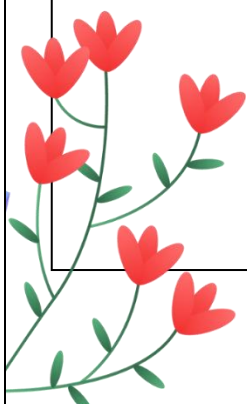
HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, de 13 h à 16 h

Mardi et mercredi, de 18 h 30 à 20 h

Samedi, de 9 h 30 à 11 h

Mai 2024.2



Mai 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
28	29	30	1  Dîner des ELLES	2 	3	4
5	6 Séance du conseil  Baie du-Febvre	7 	8	9 	10	11
12	13	14 	15	16 	17	18
19	20 Journée nationale des patriotes	21 	22  Dîner hot-dog	23  COLLECTE DES ENCOMBRANTS Distribution d'arbres gratuits	24	25
26	27	28 	29	30 	31	1 



Le RENDEZ-VOUS

On vous attend tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 au Centre communautaire pour prendre un café entre ami(es). Tout simplement pour jaser entre nous !



LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

819 519-6422, ext. 1

Mai 2024.3

Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires

“

Des nouvelles de notre municipalité

”

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 6 mai prochain, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

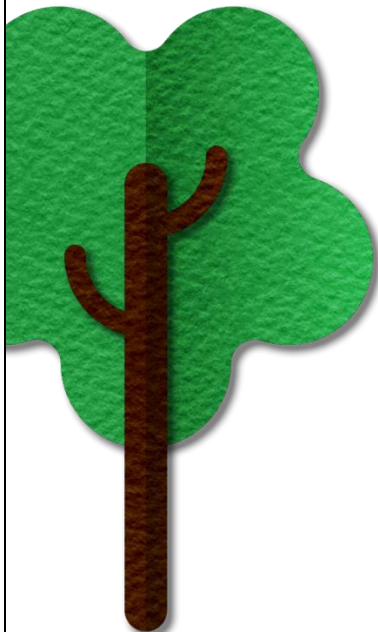
Ordures ménagères : 2, 16 et 30 mai 2024

Récupération : 9 et 23 mai 2024

Collecte des encombrants : La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 23 mai 2024. N'oubliez pas de mettre vos encombrants sur le bord de la route la veille.

2^E VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que la date d'échéance du deuxième versement de taxes municipales est le 1^{er} mai 2024.



Au cours de l'année 2024, Hydro-Québec procédera à d'importants travaux de maîtrise de la végétation dans notre secteur. Ces travaux seront réalisés dans les emprises de lignes du réseau de distribution afin de réduire la vulnérabilité du réseau électrique, et par conséquent pour améliorer la qualité du service dans notre municipalité. Il est important de mentionner qu'en temps normal, les arbres et les branches sont à l'origine d'environ 40 % des interruptions non planifiées du service. Cette proportion peut être beaucoup plus élevée lors d'événements météorologiques majeurs.

Dans certains cas, les résidus peuvent être laissés au sol dans le respect des normes encadrant ces travaux et visant à favoriser la biodiversité. Votre collaboration est essentielle à l'amélioration de la qualité du service électrique dans notre municipalité. En plantant le bon arbre au bon endroit et en acceptant la réalisation des travaux, vous contribuerez activement à l'atteinte de cet objectif.

PERMIS DE BRÛLAGE ET FEU À CIEL OUVERT

Un permis de brûlage est requis **EN TOUT TEMPS** pour toute personne désirant faire un feu à ciel ouvert. **SEULEMENT** les branches et les racines sont autorisées.

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** obtenir l'autorisation de l'Officier municipal au 819 519-6422, poste 1. Cela permettra également d'éviter que les pompiers se déplacent sans raison.

REMPACEMENT DE PONT

Du lundi 22 avril au vendredi 13 décembre 2024, fermeture d'une voie sur 2, au pont situé au-dessus de la rivière Colbert (à la hauteur du 124, Marie-Victorin), sur la route 132. La circulation se fera en alternance sur voie déviée, à l'aide de feux de circulation.

VENTE DE GARAGE SANS PERMIS

Tous les citoyens de notre municipalité pourront tenir une vente de garage **GRATUITEMENT** (sans permis) la fin de semaine du 8 et 9 juin 2024.

Pour les personnes intéressées à se regrouper, il y aurait des possibilités (exemple : Parc des Générations...). Il faut communiquer et réserver à l'avance en téléphonant à l'Hôtel de Ville au 819 519-6422 poste 1.

EN CAS DE PLUIE, l'activité pourra être reportée la fin de semaine suivante soit les 15 et 16 juin 2024.

RÉCUPÉRATION DE BATTERIES À L'HÔTEL DE VILLE

Il est désormais possible d'apporter vos batteries usagées à l'Hôtel de ville de Baie-du-Febvre, qui est maintenant un point de dépôt.

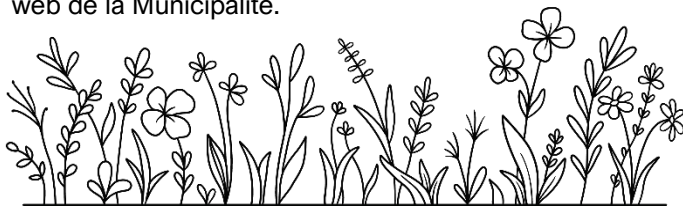


OCTROI DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DE MODÉLISATION DU RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL

Suite à l'appel d'offres de la Municipalité concernant le mandat de services professionnels pour la réalisation de modélisation du réseau d'égout pluvial, qui visera à régler certaines problématiques existantes dans le réseau tout en planifiant les interventions nécessaires dans le futur, la Municipalité a reçu 5 propositions conformes. Le mandat a été octroyé au plus bas soumissionnaire, soit la firme Lasalle NHC, pour un montant de 42 770,70 \$. Suite aux inondations importantes subies à l'été 2023 lors des pluies diluviennes, cette modélisation sera une partie de la solution et une action entreprise par la Municipalité pour limiter les risques, autant que possible et dans la limite de ses pouvoirs, qu'une telle situation se reproduise.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 322-04-24 RELATIF AU PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION

Le règlement no. 322-04-24 relatif au programme d'aide à la revitalisation sur le territoire de Baie-du-Febvre a été adopté lors de la séance du conseil municipal d'avril. Ce règlement amène certaines nouveautés quant au programme, qui s'appliquera désormais sur tout le territoire (et non pas seulement dans le périmètre urbain), mais uniquement sur les bâtiments résidentiels. Les propriétaires désirant bénéficier du programme devront en faire la demande en utilisant le formulaire disponible dans le « Centre de documentation » du site web de la Municipalité.



AUTORISATION DE SIGNATURE DE PROMESSE BILATÉRALE DE CESSION ET D'ACQUISITION DE TERRAIN

Le conseil a autorisé M. Claude Lefebvre et Mme Maryse Baril à signer, pour et au nom de la Municipalité de Baie-du-Febvre, la promesse bilatérale de cession et d'acquisition de terrain avec le Centre de services scolaire de la Riveraine pour la construction d'une école primaire sur une partie du lot 5 434 291, dont l'ouverture est prévue en 2026. Une résolution pour le changement de vocation du terrain concerné a également été passée.

RODÉO 255 : DEMANDE D'UTILISATION DES TERRAINS MUNICIPAUX

Suite à la demande du Rodéo 255 pour l'utilisation de certains terrains municipaux à l'arrière du 288, rue Principale pour la tenue de leur événement, qui aura lieu du 11 au 13 juillet 2024, le conseil municipal a résolu de permettre au comité organisateur du Rodéo 255 de tenir leur événement sur ces terrains. Il a également été résolu d'autoriser l'émission d'un permis d'événements spéciaux entre 18h00 et 2h00 (AM) afin de les autoriser à jouer de la musique sous un chapiteau sur le terrain des Loisirs. Le comité organisateur devra remettre les lieux, étant sur le domaine public, en bon état après l'événement.

PARC DES LOISIRS : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR BALANÇOIRE ADAPTÉE

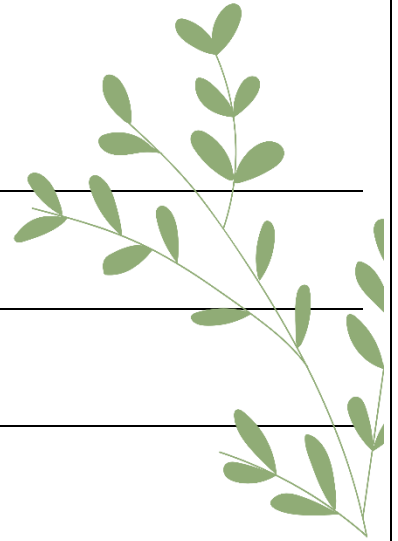
Le conseil municipal a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière afin d'installer au parc des Loisirs une balançoire adaptée aux fauteuils roulants. La demande d'aide financière sera déposée au Fonds régions et ruralité Volet 4.

AMÉNAGEMENT PHASE 1 DU SENTIER PÉDESTRE

La Municipalité de Baie-du-Febvre a reçu 2 soumissions suite à son appel d'offres pour l'aménagement de la phase 1 du sentier pédestre qui partira de l'église et mènera au terrain des Loisirs. Le mandat a été donné au plus bas soumissionnaire, Marc-André Paysagiste Inc., pour un montant de 114 799,93 \$ taxes incluses. La Municipalité a obtenu plusieurs aides financières dans le cadre de trois programmes de subvention pour la réalisation de ce projet.

Horaire des célébrations – Mai 2024

Dimanche	5 mai	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE
		09h30	Saint-Elphège	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche (Ascension)	12 mai	09h30	Port Saint-François	Messe
		10h45	Sainte-Monique	Messe
		10h45	Cathédrale	Messe
Dimanche (Pentecôte et triathlon)	19 mai	09h30	Saint-Zéphirin	Messe
		10h45	Port Saint-François	Messe
<i>N.B. : Pas de messe à la cathédrale.</i>				
Dimanche	26 mai	09h30	Baie-du-Febvre	Messe
		09h30	Port Saint-François	ADACE
		10h45	Cathédrale	Messe



Les Semeurs de Joie présentent Le monde...quel cirque !



Dimanche, 5 mai 2024, 14h00 au Théâtre Belcourt de Baie-du-Febvre

Choeur sous la direction de Lucie Cloutier

Au piano : Pierre-Marc Carbonneau

À la guitare : Sébastien Deshaies

À la clarinette : Denis Doucet

Billet : 25\$ par personne (étudiant 10\$)

Disponible auprès des choristes et au 819-293-5502

**6 JUIN
2024**

Centre Communautaire
288 Rue Principale,
Baie-du-Febvre, QC J0G 1A0

Suivi d'un souper, une soirée dansante
et un spectacle de magie avec Martin Rozon.

Pour toute la
population

Souper,
Soirée dansante et
spectacle de magie

35\$

**MARTIN
ROZON**
L'humoriste de la magie



Inscription au 819 752-7876

Ou Johanne Veilleux 450 783-6657



Venez dîner avec les ELLES de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu le **mercredi 1^{er} mai** à 11 h 30 à la microbrasserie La Flûte à Bec de Nicolet. Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est **très important** de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Madeleine au 450 783-6270 ou Lucie 450 783-3108.

Il y a possibilité de faire du co-voiturage.

Fête des Mères CONCOURS

À gagner, l'une des deux cartes cadeaux de 50\$ pour l'achat de produits zéro déchet ou en vrac au Panier Santé de Gentilly ou de Saint-Léonard-d'Aston Au Poivre Noir.

Pour participer, visitez notre page Facebook ou notre site internet.

 BACBLEU

 WWW.RIGIDBNY.COM



Inscrivez-vous



Aimez



Commentez




RIGIDBNY



Chaque année,
**75 INCENDIES
DE FORÊT**
sont causés par des
**BRÛLAGES
DE REBUTS**

Il existe d'autres **ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES** et sécuritaires pour disposer des rebuts :

- ☒ Compostage
- ☒ Collecte des résidus verts
- ☒ Écocentre

Le saviez-vous ?

Chaque printemps, ce sont en moyenne 144 incendies de forêt qui sont causés accidentellement par des résidents au Québec. Le brûlage des rebuts est une des principales causes de feux de forêt.

- Les flammes peuvent rapidement se propager aux zones boisées et causer des incendies de grande envergure. Les **CONSÉQUENCES** peuvent être désastreuses, tant pour les écosystèmes naturels que pour les communautés avoisinantes.
- Avant de faire un feu de brûlage, il faut s'assurer que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) n'a pas décrété d'**INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT**. Pour le vérifier, consultez les restrictions en vigueur sur le site web de la SOPFEU.
- Il est également important de consulter la **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**. Une municipalité peut en effet restreindre la possibilité de faire des feux sur son territoire, et ce même sans qu'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert soit décrétée par le MRNF. Un permis de brûlage peut même être exigé dans certaines circonstances, ce qui est le cas à Baie-du-Febvre.



Dîner aux hot-dogs | 22 mai à midi

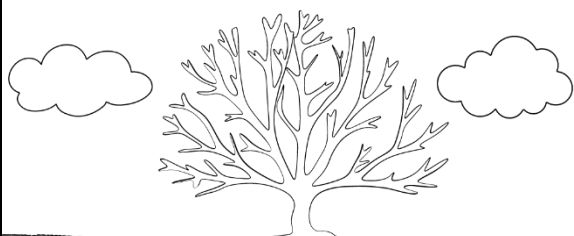
Pour les 0 à 99 ans de Baie-du-Febvre

Au Centre communautaire de Baie-du-Febvre

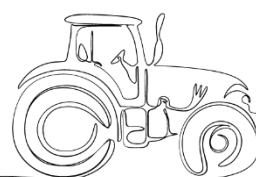
Réservez avant le 22 mai au 450 783-6250 ou
à Denise106@hotmail.fr



*Ne manquez pas la
présentation d'un film
sur l'Islande. Date à
confirmer à la fin du
mois de mai!*



Mai 2024.7





Au Québec, les chauves-souris sont des espèces menacées, dû à une infection fongique, nommée le syndrome du museau blanc. Cette maladie a entraîné un déclin catastrophique de leurs populations, avec un taux de mortalité de plus de 90% !

Avez-vous des intrusions de chauves-souris dans votre maison ou voyez-vous des chauves-souris régulièrement autour chez vous ?

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) travaille à sensibiliser les propriétaires et offre un accompagnement gratuit pour les outiller à la présence de chauves-souris. **Si vous observez des chauves-souris autour de votre lieu de résidence, on vous invite à communiquer avec le CRECQ.**

Rebecca Matte

Chargée de projet, CRECQ

rebecca.matte@crecq.qc.ca

(418) 271-4799



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement
du Centre-du-Québec



Vous souhaitez pratiquer des sports à Baie-du-Febvre?



Les Loisirs de Baie-du-Febvre souhaitent maximiser les infrastructures sportives de Baie-du-Febvre! Vous aimeriez jouer au **tennis**, au **pickleball** ou au **volley-ball**? Manifestez votre intérêt auprès de Sophie Lamothe, coordonnatrice en loisirs, à agente.comm@baie-du-febvre.net ou au 819 519-6422, poste 1.

Le P'tit salon du cheval chez Grand Galop

2ème édition

- Samedi 25 mai
- 10h00 à 17h00
30 exposants
5 Conférenciers
- 19h00 à 21h00
spectacle & danse
Joël Vogt
- 21h00 à 23h00
spectacle & danse
Max Hook

39, rue de l'Église
Baie-du-Febvre

Crédit photo et artiste:
Amélie Savaria

MAINTENU BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS!

coût

- JOURNÉE : **10\$** (12 ANS ET -) GRATUIT
- SOIRÉE : **25\$** (12 ANS ET -) GRATUIT
- SERVICE DE BAR : **18 ANS ET +**

SUIVEZ-NOUS



*Pour de plus amples informations : 450.783.6282
Billets en pré-vente à la boutique du 25 avril au 18 mai

COMMANDITAIRES

